

obe a



VENDREDI 7 FEVRIER 2025

www.obea.fr

Organiser la bientraitance de la personne âgée ou vulnérable - DPC

OBJECTIFS

- Définir la maltraitance, ses formes et ses causes
- Aborder le cadre réglementaire d'exercice professionnel
- Favoriser l'expression des professionnels, des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs familles pour promouvoir la bientraitance

PUBLIC

Tous les professionnels exerçant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap

PROGRAMME

1- Les notions de maltraitance et de bientraitance

- Définitions
- Identification des concepts, définitions et obligations
- Les différents types de maltraitance
- Principales causes : individuelles / institutionnelles
- Les facteurs favorisant la maltraitance et reconnaissance des situations de maltraitance
- La promotion de la bientraitance

2- Le cadre réglementaire et la responsabilité professionnelle

- Le décret d'actes infirmiers du 11 février 2002
- La charte de la personne âgée dépendante
- Le décret du 12 mars 2007 : mise en place des comités de lutte contre la maltraitance
- Le Plan Philippe Bas du 14 mars 2007
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Les obligations de signalement

3- La pratique professionnelle au quotidien

- Les attentes et besoins physiques et relationnels de la population accueillie L'écoute et la communication
- Le développement des modes d'actions individuels et collectifs pour organiser la bientraitance
- Les différents comités intra et extra établissement
- La place et le rôle des familles
- Les recommandations professionnelles
- Les conditions d'un projet bientraitant

TOUTES LES SESSIONS